

L'accompagnement à la santé par la mobilisation des compétences et des ressources des adultes



Il existe un consensus sur le fait qu'un renforcement des compétences psychosociales est profitable tout au long de la vie et particulièrement auprès des publics fragilisés, aux prises avec des situations complexes ou de changement.

Cette formation abordera le concept de compétences psychosociales et un ensemble d'outils et de méthodes facilitant la participation et la valorisation des ressources des personnes, mobilisables dans le cadre des accompagnements, qu'ils soient sociaux, médicaux, médico-sociaux ou d'entraide.

Profil des stagiaires

Professionnel.le.s et bénévoles de l'accompagnement d'adultes dans le secteur de l'insertion, du social, du médico-social, et de la santé

Prérequis

Réaliser des accompagnements en lien avec la santé.

Objectifs pédagogiques

- Définir les compétences psychosociales (CPS)
- Relier les CPS avec les comportements de santé et le développement de la personne
- Identifier les activités et ressources qui permettent de soutenir les CPS auprès des publics accompagnés
- Comprendre l'intérêt des approches centrées sur les besoins et solutions de la personne
- Découvrir le principal modèle transthéorique du changement (Proschaska et Di Clemente)
- Découvrir les principales modalités d'entretien mobilisables dans l'accompagnement santé
- Définir des modalités d'accompagnement centrée sur la motivation des personnes

Contenu de la formation

Session 1 (1 jour)

- Compétences psychosociales : définition et enjeux pour le développement de la personne
- Identification des activités et ressources qui permettent de soutenir les CPS auprès des publics accompagnés

Session 2 (1 jour)

- Le modèle transthéorique du changement
- Les postures professionnelles et méthodes facilitatrices (entretien motivationnel, approche centrée sur les solutions)
- Transfert dans les pratiques professionnelles

Ressources pédagogiques

- Alternance d'apports théoriques, visionnage de film, travaux de groupe et échanges de pratiques à partir d'expériences présentées par les participant.e.s et les formateur.rice.s.
- Mise à disposition de supports pédagogiques, de documentation, d'une bibliographie.

Suivi de la progression pédagogique et évaluation des résultats

Une appréciation des connaissances acquises sera réalisée pendant la formation, à l'aide de questions ou de mises en situations, afin de s'assurer de la compréhension et de l'appropriation des contenus par les stagiaires.

À la fin de la formation, les stagiaires évalueront l'atteinte des objectifs et la qualité de la formation.

La vérification de la participation des stagiaires sera assurée en présentiel et en distanciel. À l'issue de la formation, une attestation de présence sera remise à la structure du/de la stagiaire et une attestation de formation à chaque participant.e.

Effectifs

Le nombre de stagiaires sera compris entre 6 et 12, en vue de favoriser l'expression de chacun.e ainsi que les interactions entre participant.e.s et avec les formateur.trice.s et de respecter les mesures sanitaires en vigueur.

Durée et modalité

Formation en présentiel
2j, 14h

Prix

La formation est subventionnée par l'ARS. Elle est gratuite pour les participant.e.s.

Les frais de déplacement et de repas sont à la charge des participant.e.s.

Cette formation est réservée prioritairement aux professionnel.le.s exerçant en région Bretagne.

Sessions

Quimper

28, 29 avril (9h – 12h30 ; 13h30 – 17h)

Yves Costiou, Michèle Landuren,
Chargé.e.s de projets et d'ingénierie
– IREPS Bretagne

Nouveauté : préinscription en ligne

Les inscriptions aux formations de l'IREPS Bretagne se font dorénavant en ligne et devront être réalisées après vérification des items « prérequis » et « profil des stagiaires » et après validation par la structure, le cas échéant.

Pour procéder :

Rendez-vous sur la fiche formation *L'accompagnement à la santé par la mobilisation des compétences et des ressources des adultes sur irepsbretagne.fr, onglet formations :*

1. Cliquer sur le bouton « pré-inscription »,
2. Prendre connaissance des informations demandées (paragraphe en haut)
3. Remplir le formulaire
4. L'inscription sera confirmée lorsque l'IREPS Bretagne l'aura validée et pris contact avec le/la stagiaire (convocation).

Contact

Emilie Blanchet / contact@irepsbretagne.fr